

● (10.20 p.m.)

**Mme Rideout:** Ah!

**M. Nasserden:** La représentante dit «ah». Je sais que cela l'étonne, car elle ne peut s'empêcher d'avoir de la compassion pour ces gens, comme tous les autres députés. Vu qu'il y a un surplus dans la Caisse de sécurité de la vieillesse, que quelques millions de dollars de plus suffiraient pour effectuer ce paiement et que des centaines de millions de dollars ont été dépensés, ces dernières années, pour les fêtes du centenaire, j'estime que ce grief est très légitime. Il l'est particulièrement à la lumière des idéaux et des espoirs de ceux qui ont établi les fondations du Canada actuel. J'espère que la secrétaire parlementaire usera de son influence auprès du ministre et du gouvernement pour rendre ce paiement possible.

Le ministre a dit qu'il soumettrait la suggestion au ministre des Finances. Rien ne s'est passé et il n'y a donc qu'une conclusion à tirer, selon moi. Qu'est-il advenu de l'influence du ministre de la Santé nationale, puisqu'il ne peut même pas faire bouger le ministre des Finances au sujet de cette importante question? C'est là une question que les gens des Maritimes, en particulier, devront se poser. Tous les Canadiens vont se demander pourquoi, dans aucun des trois budgets présentés depuis un peu plus d'un an, on ne trouve aucune disposition concernant une gratification du centenaire. Tout ce qui a été prévu, c'est la somme d'environ \$2.10 par mois en faveur des allocataires de

la pension de sécurité de la vieillesse, pour leur permettre de faire face à la hausse du coût de la vie.

Je n'en dirai pas davantage, car je serais curieux d'entendre le secrétaire parlementaire nous dire à quel moment le gouvernement va donner une forme concrète à cette gratification du centenaire.

**Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, c'est avec un vif intérêt que j'ai écouté la suggestion du député, et le gouvernement a vraiment examiné sa proposition avec beaucoup d'attention. L'idée émise par le député d'une gratification du centenaire de \$100 en faveur des allocataires de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu annuel garanti est très noble en soi, mais il a oublié de mentionner une chose, c'est qu'elle coûterait au Trésor fédéral plus de 125 millions de dollars. On a, par conséquent, jugé peu sage, étant donné surtout les pressions inflationnistes considérables de l'heure, de demander au gouvernement de dépenser un tel montant d'argent à l'heure actuelle.

Le député, qui est très sincère, je le sais, et s'acquitte consciencieusement de ses responsabilités de représentant au Parlement, me permettra peut-être une observation personnelle, c'est que sa proposition n'est réellement pas entièrement conforme aux principes économiques des membres de son parti.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 26.)